



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 03566

Numéro SIREN : 511 860 611

Nom ou dénomination : ALAN ALLMAN ASSOCIATES

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2017 sous le numéro de dépôt 47968

ALAN ALLMAN ASSOCIATES
Société par actions simplifiée au capital de 450.000 euros
Siège social : 15 rue Rouget de Lisle, 92130 Issy-les-Moulineaux
511 860 611 R.C.S. NANTERRE



**PROCES-VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 17 NOVEMBRE 2017**

L'an deux mille dix sept,
Et le 17 novembre
A 10 heures

L'associée unique,

La société ALAN ALLMAN ASSOCIATES INTERNATIONAL SARL dont le siège social est fixé 22, avenue de la liberté, PO Box 1057 L-1010 Luxembourg et immatriculée au registre du commerce de Luxembourg sous la section B numéro 174.349 représentée par Monsieur Cédric RATHS le Gérant,

Et en présence de Monsieur Jean-Marie THUAL, agissant es qualités de Président de la Société ALAN ALLMAN ASSOCIATES

Après avoir pris acte de l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un Directeur Général,
- Limitation de pouvoirs du Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les commissaires aux comptes et co-commissaires aux comptes sont absents et excusés.

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associée unique, décide de donner mandat de Directeur Général à :

Madame Karine Arnold, née le 24/04/1974 à La Celle-Saint-Cloud, demeurant 56 avenue Victor Cresson 92130 Issy-les-Moulineaux, afin d'assister le président à compter de ce jour.

Madame Karine Arnold conservera ses fonctions salariales de Directeur Administratif et Financier.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide de limiter les pouvoirs du Directeur Général, qui devra valider au préalable auprès du Président toutes décisions ci-dessous :

- Toutes opérations, commandes, contrats d'achat/d'entretien, de location de fourniture, à recevoir, modifier ou résilier, d'un montant supérieur à 5 000€,
- Toutes mesures disciplinaires et procédures de licenciement,
- Tous contrats de travail, avenants aux contrats de travail dont la rémunération brute annuelle est supérieure à 60 000€.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Ly'.

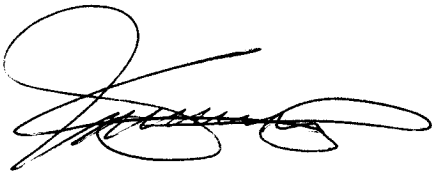
L'associée unique rappelle que pour toutes autres décisions, le Directeur Général aura les mêmes pouvoirs de direction et de représentation que le Président.

TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et des documents qui pourraient lui être annexés pour effectuer tous dépôts et accomplir toutes formalités.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les personnes présentes et sera reporté sur le livre des délibérations de la Société.

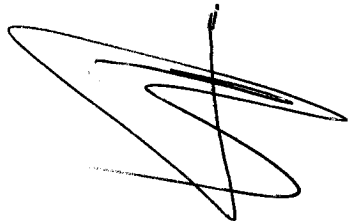
X 

ALAN ALLMAN ASSOCIATES INTERNATIONAL S.À R.L

REPRESENTED BY

CÉDRIC RATHS - SOLE MANAGER

17 / 11 / 2017



Jean-Nani THUAL